

### Editorial

Pr Maxime da CRUZ

#### BONNE ANNÉE ACADÉMIQUE 2020-2021

Après une année universitaire 2019-2020 marquée par la pandémie de la COVID-19 et par un climat pacifique ponctué d'échanges permanents aussi bien entre les enseignants, le personnel administratif et les autorités rectoriales d'une part, que les étudiants et les autorités rectoriales d'autre part, les activités académiques sont allées à terme avec la collaboration de tous les acteurs de la communauté universitaire. C'est l'occasion de remercier, au nom de toute l'équipe rectorale, les partenaires sociaux (l'Intersyndicale des UNB, les syndicats du personnel administratif, technique et de service, les associations estudiantines) et la communauté universitaire toute entière de la collaboration au maintien permanent du dialogue.



L'équipe rectorale et moi, nous nous engageons à inscrire notre démarche dans la consultation permanente des partenaires sociaux et des différents responsables des entités, des écoles et des instituts de l'Université d'Abomey-Calavi pour toute question en rapport à la vie de notre institution commune. C'est un engagement pris et il continuera d'être tenu. Mon équipe et moi sommes confiants du soutien de toutes et de tous pour une année académique 2020-2021 apaisée pour le bonheur des étudiantes et des étudiants ainsi que de tous les acteurs de la communauté universitaire.

Travaillons donc à maintenir constamment un climat de paix. C'est le gage du succès et du progrès. Cela aura le mérite de nous épargner des événements très malheureux à l'image de celui qui a conduit, l'année dernière, au décès, que dis-je, à l'immense perte de l'un de nos étudiants en la personne de M. Théophile DJAHO. Que son âme repose en paix dans la Miséricorde éternelle !

Nous travaillons, au quotidien, mon équipe et moi à l'amélioration du cadre et des conditions de travail aussi bien des enseignants, des étudiants que du personnel administratif, technique et de service. L'objectif commun est de faire de notre institution une référence sous régionale et internationale.

En termes de perspectives pour 2021, Nous envisageons :

- La réalisation des manuels de procédure administrative et financière ;
- Pour l'année académique 2020-2021, en raison du contexte lié à la pandémie de la COVID-19, il sera expérimenté l'impression des fiches de préinscriptions en ligne à partir d'un lien extrait d'Okapi ;
- Le développement des applications liées aux paiements en ligne au niveau de notre partenaire ECOBANK. Des tests sont en cours actuellement pour parfaire cette application qui sera étendue à grande échelle pour faciliter les paiements aux étudiants, ce qui éviterait les longues files observées devant les guichets des agences de banque surtout en ce temps de pandémie de la COVID-19 ;
- Pour plus de visibilité de l'UAC, tous les Enseignants-Chercheurs sans exception devraient poster sur la plateforme BEC de l'UAC toutes leurs productions scientifiques. De plus, le Vice-Rectorat chargé de la Recherche Universitaire devra disposer de son site web ;
- L'ouverture vers un partenariat triangulaire (partenariats tripartites ensemble Universités du Sud et une Université du Nord) ;
- La généralisation de la délivrance des diplômes en anglais dans toutes les écoles et entités avec l'appui du STIPLE ;
- L'élaboration du document de politique d'insertion professionnelle.

Je voudrais, au cours de cette nouvelle année académique, inviter la communauté universitaire de l'Université d'Abomey-Calavi à poursuivre le respect des gestes barrières édictés par le gouvernement de notre pays. Il y va de notre santé et du bon déroulement des activités académiques.

Vive l'Université d'Abomey-Calavi !

#### Le Recteur Maxime da CRUZ installe officiellement le comité local ad'hoc chargé de l'organisation de la conférence du RUFORUM au Bénin



Page 2

#### Vibrants hommages à Maître Véronique AKANKOSSI DEGUENON



Page 6

#### Rentrée académique 2020-2021 sous le signe de la paix et de la concertation



Page 9

## Le Recteur Maxime da CRUZ installe officiellement le comité local ad'hoc chargé de l'organisation de la conférence du RUFORUM au Bénin



Le Présidium

Le Recteur Maxime da CRUZ a procédé, le mercredi 16 septembre 2020, dans l'amphithéâtre Etisalat de l'Université d'Abomey-Calavi à l'installation officielle du comité local ad'hoc de l'UAC chargé de l'organisation triennale de la conférence du Forum Régional des Universités pour le Renforcement des capacités en agriculture (RUFORUM) qui se tiendra du 06 au 10 décembre 2021 au Bénin. Elle sera co-organisée par l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), l'Université Nationale d'Agriculture (UNA) et l'Université de Parakou (UP). Le comité local ad'hoc sera appuyé, souligne-t-il, par des chercheurs post-doc identifiés dans les différents laboratoires de l'UAC et des membres du personnel administratif des entités de l'UAC pour l'exécution des tâches quotidiennes relatives aux préparatifs et à l'organisation de la conférence. Il rend compte périodiquement de l'évolution des activités au comité de supervision à travers le sous-comité coordination des activités.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres du comité local, le Professeur Maxime da CRUZ a fait, à l'assistance, le point de l'ensemble des sous-comités créés dans le cadre l'organisation de cette conférence et a rappelé leur mission respective.

Il s'agit des sous-comités suivants :

- Sous-comité des personnes ressources ;
- Sous-comité chargé de la coordination des activités ;

- Sous-comité hébergement des participants ;
- Sous-comité transport local et logistiques ;
- Sous-comité sessions scientifiques ;
- Sous-comité chargé inscription et accréditation ;
- Sous-comité restauration et organisation des diners de gala ;
- Sous-comité sécurité ;
- Sous-comité exposition et gestion des stands ;
- Sous-comité mobilisation des ressources et gestion financière ;
- Sous-comité communication et marketing ;
- Sous-comité santé et hygiène ;
- Sous-comité tourisme.

Il faut souligner que RUFORUM est une association d'universités africaines qui comptent environ 140 membres. Au Bénin, l'Université d'Abomey-Calavi est la première université francophone à intégrer RUFORUM. L'association opte pour le développement et sa mission est la transformation de l'enseignement supérieur au profit du développement. Les universités membres du RUFORUM sont en réseaux et essayent de collaborer sur plusieurs points. Cette conférence va mobiliser environ 1500 participants. C'est la première fois qu'elle sera organisée dans un pays francophone. Sa réussite représente un défi pour l'UAC. C'est donc une conférence de haut niveau et l'engagement de la faire organiser au Bénin avait été pris depuis 03 ans par l'ex Ministre de l'enseignement supérieur, Madame Odile ATTANASSO et confirmée par l'actuelle Ministre, Madame Eléonore YAYI LADEKAN. Le Conseil des Ministres a été déjà saisi et le Chef de l'Etat a donné son accord. Les recteurs et leurs collaborateurs sont instruits pour que tout soit organisé dans l'ordre et la discipline.

Le Bénin attend, pour décembre 2021, au moins 30 ministres, 200 recteurs, 250 doyens de facultés, 400 étudiants et des professeurs d'universités sont attendus pour prendre part aux débats scientifiques.

La dernière conférence s'est tenue à Nairobi.

Brice HOUMBIE ✍



Vue partielle des membres du comité ad'hoc

## 20<sup>e</sup> concours d'agrégation de médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales-session 2020, Brazzaville (Congo, 02 – 11 novembre 2020)

### Résultats de l'Université d'Abomey-Calavi

Nom et prénoms des candidats	Spécialités	Résultat
1- AGBODANDE Kouessi Anthelme	Médecine Interne	Admis
2- ALIHONOU Thierry	Neurochirurgie	Admis
3- AZANDJEME Colette	Santé Publique	Admis
4- BAGNAN-TOSSA Léhila	Pédiatrie et Génétique Médicale	Admis
5- GANFON Habib M. Yowel	Sciences Pharmaceutiques- Pharmacognosie	Admis
6- GLELE-AHANHANZO S. Sampè Nina Yolaine	Santé Publique	Admis
7- KEREKOU Annelie Célestine	Endocrinologie	Admis
8- VODOUHE Ulrich Bidossessi	ORL-CCF	Admis
9- WANVOEGBE Finangnon Armand	Médecine Interne	Admis



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Université d'Abomey-Calavi  
01BP : 526 Cotonou-Bénin  
Tél. : (+229) 21 36 11 19  
E-mail : vrcpip.uac@uac.bj  
www.uac.bj

novembre 1970



novembre 2020

**ans**

- Symposium
- Témoignages
- Table-ronde

- Animations culturelles
- Animation de stands
- Jeux et loisirs

**Célébration à l'UAC les 06 novembre et 17 décembre 2020**

## L'UAC et Direct-Aid signent un accord de coopération

L'organisation internationale koweïtienne Direct-Aid Bénin et l'Université d'Abomey-Calavi ont signé un accord de partenariat le mercredi 04 novembre 2020 à la salle des Actes du rectorat. Cet accord vise le développement de l'enseignement supérieur et la promotion de la langue arabe.

Fabrice TOSSA ✍



Echange de parapheurs entre le Recteur da CRUZ et Monsieur Radouane BOUKHANFRA

L'Université d'Abomey-Calavi et Direct-Aid Bénin se donnent la main pour le développement de l'enseignement supérieur à travers la signature d'un accord de partenariat pour collaborer et conjuguer leurs efforts dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Aussi, cet accord permet-t-il d'instaurer un cadre permanent de concertation entre les deux parties et de favoriser le développement de l'enseignement de la langue arabe et de la culture islamique. Il vise également à favoriser l'employabilité des étudiants et faciliter les échanges d'information et de la documentation. Selon le représentant résident de Direct-Aid Bénin, Monsieur Radouane BOUKHANFRA, son institution accompagne des

étudiants depuis 9 ans. Elle reconnaît l'accès à l'éducation comme l'un des Objectifs de Développement Durable (ODD). « ...quand les enfants sont éduqués, ils représentent un gage de prospérité, de solidarité, d'ouverture et de progrès social », a-t-il dit.

Pour le représentant résident au Bénin, cet accord concrétise la contribution de Direct Aid au développement du secteur de l'enseignement supérieur au Bénin. « Cette cérémonie est une formalisation écrite de la coopération entre les deux parties », a-t-il déclaré. Pour sa part, le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Maxime da CRUZ a fait remarquer que le partenariat a démarré beaucoup plus tôt entre Direct-Aid et l'UAC.

« Cela fait un moment que nous nous voyons pour échanger sur un certain nombre de préoccupations notamment l'engagement de Direct-Aid Bénin à accompagner l'Institut de la Langue Arabe et de la Culture Islamique (ILACI) de l'UAC », a-t-il fait savoir avant d'ajouter que « cette ONG koweïtienne est un vrai ami de l'UAC ». Le Recteur souhaite que cette coopération soit davantage fructueuse pour le bonheur des étudiants.

La lecture du contenu de l'accord, la signature par les deux autorités de l'accord et l'échange de parapheurs ont mis un terme à la cérémonie.



Photo de famille

## La salle numérique de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature désormais opérationnelle



Coupure de ruban symbolique par les deux autorités ministérielles

La cérémonie de mise en service de la salle numérique de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature s'est déroulée le jeudi 30 juillet 2020 en présence de la Ministre du Numérique et de la Digitalisation, Madame Aurélie Adam SOULE ZOUMAROU, de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Madame Eléonore YAYI LADEKAN, des autorités rectorales de l'Université d'Abomey-Calavi, de celles de l'ENAM et des étudiants.

Cet investissement vient à point nommé en cette période de crise sanitaire et contribuera au renforcement non seulement de la qualité de l'enseignement mais aussi à la disponibilité de la formation sans le moindre risque de contamination.

A l'occasion, le Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, le Professeur Epiphane SOHOUEYOU a exprimé sa reconnaissance au gouvernement pour ce geste très utile surtout en cette période de la crise du coronavirus. Il s'est dit heureux de l'installation de cette salle dans son école qui forme les cadres depuis 1984. Pour lui, cette cérémonie est une consolation pour plus de 2500 étudiants inscrits à l'ENAM au cours de l'année académique 2019-2020. Il a également rassuré les deux autorités ministérielles du bon usage de ce centre qui va permettre de faire un saut qualitatif dans l'écosystème du numérique.

Madame Eléonore YAYI LADEKAN, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, pour sa part, s'est réjouie du choix porté sur cette école qui fournit chaque année des milliers de cadres compétents à l'administration béninoise. Selon elle, cette cérémonie est une occasion pour célébrer l'efficacité dans l'identification des besoins

des étudiants et les opportunités que cette salle va leur apporter. Au nom de la communauté universitaire, elle a témoigné sa gratitude à sa collègue du Numérique et de la Digitalisation qui a répondu favorablement à la demande de l'ENAM de se voir dotée d'une salle numérique. « ...En avril 2019, l'ENAM a fait une doléance et dès juillet 2019, la Ministre a donné un avis favorable pour cette demande et nous a offert deux salles, une à l'UAC et la seconde à l'Université de Parakou », a-t-elle rappelé. C'est le lieu pour elle de féliciter la direction de l'ENAM qui a donné comme contrepartie la transformation du Centre Informatique et de recherche de l'ENAM.

Madame Aurélie Adam SOULE ZOUMAROU, Ministre du Numérique et de la Digitalisation, quant à elle, s'est félicitée de l'aboutissement de ce projet dans le cadre de la généralisation de l'usage du numérique par la formation et l'éducation. Selon elle, cette révolution technologique offrira beaucoup d'opportunités aux apprenants, c'est pourquoi le gouvernement travaille à installer des salles de classe numériques connectées à internet sur toute l'étendue du territoire national. Elle a salué la disponibilité des autorités de l'ENAM qui répond à la vision du gouvernement de faire du Bénin le quartier numérique de la sous-région. Madame Aurélie Adam SOULE ZOUMAROU a invité les apprenants à faire bon usage de ce centre en s'adaptant aux réalités de leur ère afin d'impacter davantage l'enseignement supérieur. « ...Les jeunes doivent faire face à la situation actuelle en s'adaptant aux nouvelles réalités et montrer leur capacité à innover. Nous sommes au bout d'un processus qui est le début d'un autre. Nous inaugurons une salle numérique, mais nous faisons beaucoup plus que cela. Je voudrais exprimer ma joie de voir cette expérience qui porte les fruits que voici. », a-t-elle ajouté.

La salle est financée par l'Agence Béninoise du Service Universel des Communications Electroniques et de la Poste (ABSU-CEP). Elle comporte 45 ordinateurs de bureau muni chacun d'un onduleur, un ordinateur portatif pour permettre à l'enseignant de dispenser le cours, un tableau magnétique qui permet au professeur de projeter son cours à l'écran et un tableau blanc interactif à marqueur. Il a été aussi prévu un serveur capable de stocker les cours des enseignants, un logiciel de gestion de la salle numérique et une connexion Internet haut débit de 20 mégas renouvelable tous les ans.

## Vibrants hommages à Maître Véronique AKANKOSSİ DEGUENON



Le présidium

Justice, exemplarité, constance, rigueur, modèle, pro activité, détermination... Ces qualités ont suffi à obliger la communauté universitaire à rendre un hommage mérité à la première femme notaire du Bénin, Maître Véronique AKANKOSSİ DEGUENON, enseignant à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université d'Abomey-Calavi, appelée à faire valoir ses droits à une pension de retraite après 34 ans de transmission de savoir à plusieurs promotions d'étudiants. C'était le samedi 10 octobre 2020 dans la salle polyvalente de la Chaire UNESCO des Droits de la Personne Humaine et de la Démocratie (DPHD) de l'Université d'Abomey-Calavi. Successivement, ses collègues enseignants, ses collègues notaires, ses anciens étudiants devenus enseignants et même des étudiants... ont manifesté leur estime, leur reconnaissance et leur profond respect à celle qui a été vue durant des années comme la « dame de fer » et qui a formé beaucoup de cadres. « Etre enseignant est un métier noble et sacerdotal... », a fait savoir Madame Armelle GAYET AHLINVI, représentante du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique avant d'étaler les nombreuses qualités de la récipiendaire.

Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Maxime da CRUZ en sa qualité de premier responsable de cette institution, avoue que l'UAC célèbre le mérite d'une qualité scientifique encore recherchée.

Pour le Titulaire de la Chaire UNESCO des Droits de la Personne Humaine et de la Démocratie, le Professeur Samson Igor Bidossessi GUEDEGBE, Madame Véronique AKANKOSSİ DEGUENON a su conjuguer rigueur et souplesse dans la formation de plusieurs générations d'étudiants qui sont devenus de grands cadres. Elle a donc accompli sans réserve sa mission, ajoute-t-il.

A sa suite, le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques, le Professeur Roch DAVID GNAHOUI, le

Titulaire honoraire de la Chaire, le Professeur Noël GBAGUIDI, et bien d'autres ont porté des témoignages vibrants sur les œuvres patriotiques de celle qui reste à ce jour, un modèle d'enseignant à imiter.

Membre de l'Association des Femmes Juristes du Bénin et précédemment Présidente de la Chambre des Notaires du Bénin, Madame Véronique AKANKOSSİ DEGUENON a été soutenue par ses amis, collègues et proches. « Je suis pleine d'admiration pour elle, car elle a réussi sa vie professionnelle comme sociale ... », a souligné sa collègue, Madame ZANOVI.

Faisant d'une pierre deux coups, la Chaire UNESCO DPHD a saisi l'occasion des hommages pour lancer l'ouvrage « Droit des affaires - droits des sûretés OHADA ».

Pour Maître Véronique AKANKOSSİ DEGUENON, ce livre est la réalisation d'un rêve longtemps caressé pendant des années. Elle a toujours voulu écrire ce livre pour combler un vide à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques. « ...La faculté souffrait du manque de documentation. Il fallait donc contribuer à sa satisfaction », a-t-elle précisé.

La cérémonie a pris fin par une séance de dédicace.

Brice HOUMBIE ✍



Remise de présent à Maître Véronique AKANKOSSİ DEGUENON

## Présentation de l'ouvrage "Droit des affaires – Droit des sûretés OHADA" Par le Docteur Mathieu DEHOUMON

C'est un grand honneur pour moi d'avoir la charge de procéder à la présentation de l'ouvrage dont sont auteurs le professeur Samson Igor Bidossessi GUEDEGBE et Docteur Véronique AKANKOSSO DEGUENON. Une telle mission est toujours un exercice difficile particulièrement quand elle se situe dans le champ scientifique car elle doit tenir ensemble plusieurs exigences. Il s'agit, certes, de rendre compte d'un travail scientifique mais aussi de célébrer deux personnes. Or, ces deux approches sont sinon antinomiques, du moins peu frayées dans la littérature scientifique. Pourtant, cette exigence s'impose concernant les fruits produits par la plume des deux auteurs de l'ouvrage exposé sur le présentoir aujourd'hui.

La communauté intellectuelle se souvient encore non seulement des ouvrages tels que Gouvernance en République du Bénin, Droit et pratique des marchés publics de l'Etat publié en 2007, Droit des successions et des libéralités publié en 2016, Commentaire article par article de la loi N°2017-05 du 29 août 2017 fixant les conditions et la procédure d'embauche, de placement de main-d'œuvre et de résiliation du contrat de travail en République du Bénin publié en 2019 par le professeur Igor GUEDEGBE, mais aussi de l'une parmi tant d'autres des précieuses œuvres de Docteur Véronique AKANKOSSO DEGUENON intitulée « De l'intérêt supérieur de l'enfant en droit positif béninois ».

Aujourd'hui, c'est le droit des affaires qui nous réunit. C'est plus spécifiquement le droit des sûretés qui retient notre attention. Si hier, cette matière semblait redoutée de certains apprenants parce qu'ils l'avaient mythifiée et entourée de préjugés, préjugés comme sa trop grande technicité, son incompréhensibilité ou l'inaccessibilité à des ouvrages y relatifs, aujourd'hui, avec la création de l'OHADA et l'adoption notamment de son Acte uniforme portant organisation des sûretés, on peut se réjouir de voir cette matière s'enrichir des travaux de thèses de doctorat, de mémoires de master et de licence qui offrent de plus en plus de pistes de réflexion et de compréhension, des angles d'analyses variées et des œuvres de l'esprit lesquelles approvisionnent et approvisionneront davantage nos bibliothèques au grand bonheur des apprenants, des acteurs et agents économiques, des enseignants et des chercheurs en droit des affaires.

L'ouvrage intitulé Droit des affaires – Droit des sûretés OHADA que nous lançons aujourd'hui, est le fruit d'un travail de collaboration mais surtout de complicité et de complémentarité entre Maître et Disciple, je veux dire entre Docteur Véronique AKANKOSSO DEGUENON et Professeur Igor GUEDEGBE avec une équipe de juristes rompus à la tâche. L'initiative est partie des écrits de cours du Maître et, les deux enseignants y ont ensuite apporté des éléments d'amélioration, d'approfondissement et d'actualisation.



L'ouvrage

C'est d'ailleurs ce qui justifie la qualité intrinsèque de l'œuvre tant dans sa forme que dans son fond.

En ce qui concerne sa forme, l'ouvrage publié aux Editions du CREDIJ et dont le dépôt légal a été régulièrement fait à la Bibliothèque nationale du Bénin, se présente au format "livre de poche" de 170 pages avec une couverture imprimée en trichromie. Léger, il pèse moins de 50g et est donc très facile à transporter. La mise en page est faite avec soin favorisant une lecture aisée. Le style de rédaction est d'ailleurs fluide et les pages bien aérées. Autant de caractéristiques qui attirent forcément à découvrir le fond du produit.

Dans le fond, cet ouvrage présente, de façon classique, les sûretés en termes de Sûretés personnelles et Sûretés réelles. S'inspirant principalement de l'Acte uniforme de l'OHADA portant organisation des sûretés révisé le 15 décembre 2010, ce manuel, puisque c'est de cela il s'agit, fournit l'explication claire et le commentaire adéquat du régime juridique de chaque sûreté. De même, ce manuel fait la lumière sur les nouvelles sûretés comme les sûretés-proprétés par exemple, et sur les nouvelles institutions telles que l'agent des sûretés, le pacte comissoire. Par ailleurs, les questions relatives à la nature juridique du cautionnement réel, au régime juridique du pacte comissoire en matière mobilière et immobilière ont nourri la réflexion des auteurs de cet ouvrage que je ne peux que vous recommander vivement.

Chers invités, en vos grades, rangs et qualités respectifs, cher Professeur Igor GUEDEGBE, chère Maître, Docteur Véronique AKANKOSSO DEGUENON, nous convenons avec Victor HUGO que « le livre comme livre, appartient à l'auteur mais comme pensée, appartient au genre humain », et pour cela, la communauté universitaire, la communauté intellectuelle, le monde des affaires, s'approprient ce joyeux dont vous venez de les gratifier.

Je vous remercie.

## K-POLYGONE MULTINATIONAL : un partenaire privilégié de la Fondation de l'UAC



**Monsieur Césaire KAKPO, Président de K-POLYGONE**

Spécialisée dans la conception des plateformes et logiciels informatiques e-learning, e-banking, e-gouvernance, et e-visa, l'entreprise K-POLYGONE MULTINATIONAL a pour but d'accompagner les gouvernements dans le cadre des missions de réformes de services publics dont l'expertise s'articule autour des systèmes de facilitation du commerce au profit des douanes, des ministères en charge des finances, transports-infrastructures, des chaînes logistiques, ainsi que de la sécurité des biens et personnes.

Depuis 2018, K-POLYGONE MULTINATIONAL est en partenariat avec la Fondation de l'Université d'Abomey-Calavi (FUAC) pour accompagner le projet de création d'un écosystème permettant d'accueillir, d'héberger et d'encadrer des projets d'agro-business viables suivant une approche intégrée et durable au Bénin.

L'entreprise de Monsieur Césaire KAKPO accompagne les gouvernements dans toutes réformes sur les aspects de l'économie numérique et de financement des grands projets. Depuis 2015, ses plateformes informatiques développées sur les technologies de blockchain et de l'intelligence artificielle sont favorables à la collecte des informations quantitatives et qualitatives sécurisées. Au travers d'équipes investies, agiles et compétentes, elle assure une transparence sans faille de la traçabilité et du contrôle de la valeur marchande des biens et offre aux secteurs des finances, logistiques et des transports. Installée dans plusieurs pays du monde, le Groupe K-POLYGONE alloue différents fonds pour

accompagner les Etats dans leurs efforts d'améliorer les conditions de vie de leur population.

En novembre 2019, K-POLYGONE MULTINATIONAL a accepté d'intégrer le Conseil d'Administration (CA) de la FUAC en tant que Membre Donateur. Elle est représentée au sein de ce conseil par son Président, Monsieur Césaire KAKPO qui a pris l'engagement de verser chaque année, trente (30) millions de francs CFA à la FUAC pour l'aider dans ses activités, pendant les quatre (04) ans que durera le mandat dudit CA.

Joignant l'acte à la parole, Monsieur Césaire KAKPO honore cet engagement et prouve que la diaspora béninoise constitue un atout pour le développement socio-économique du Bénin.

Monsieur Césaire KAKPO, Président du GROUPE K-POLYGONE, en plus d'être à la tête des plus grandes entreprises spécialisées dans l'accompagnement des Etats pour des missions publiques, s'investit aussi dans les projets socio-économiques. C'est convaincu de ce que la mobilisation de ressources internes et la bonne gouvernance vont de pair avec le désendettement et qu'il n'y a de richesse que d'homme, que Monsieur KAKPO œuvre inlassablement pour la réalisation des projets socio-économiques dans le monde et particulièrement en Afrique.

*Dr. Serge ABIHONA ✍*



# Rentrée académique 2020-2021 sous le signe de la paix et de la concertation

L'Université d'Abomey-Calavi a lancé sa rentrée académique solennelle 2020-2021 le mercredi 28 octobre 2020 à l'amphithéâtre Idriss DEBY ITNO en présence des membres du conseil rectoral, d'une délégation du corps professoral et administratif et d'une représentation d'étudiants. A l'occasion, le Recteur Maxime da CRUZ a appelé au maintien du climat de paix.

Baudouin HOUNDEGNON ✍



Le présidium

La tradition a été une fois encore respectée. Les enseignants ont fait la procession en toge, au rythme de la fanfare, de l'esplanade de l'ILACI à l'amphithéâtre Idriss DEBY ITNO avec en tête de peloton le Recteur Maxime da CRUZ et ses vice-recteurs. Ceci pour marquer le caractère solennel de la cérémonie.

Résolument engagée à faire de l'Université d'Abomey-Calavi, une université de référence dans la sous-région et en Afrique, l'équipe rectoriale a réitéré son engagement à réussir le pari dans une démarche de consultation permanente et de culture d'un climat de paix. L'année académique 2020-2021 s'annonce alors comme une année apaisée prometteuse en termes de succès et de progrès à tous les niveaux pour le bonheur des étudiants ainsi que de tous les acteurs de la communauté universitaire. La perpétuation du climat de paix à l'Université d'Abomey-Calavi est la priorité de l'équipe rectoriale de l'UAC. « ...Travaillons à maintenir constamment un climat de paix », a exhorté le Professeur Maxime da CRUZ à l'occasion de la cérémonie de lancement de la rentrée académique. Il a rassuré de ce qu'au sujet des différentes réformes annoncées, les discussions se poursuivront avec Madame la Ministre pour la sauvegarde des acquis, fruits des luttes de toute la communauté universitaire. Le Recteur a enfin fait un bilan sommaire des réalisations de son équipe et il a évoqué les perspectives pour l'année 2021.

Après avoir salué les efforts de l'équipe rectoriale dans la conduite de l'UAC et surtout le dialogue préventif, le représentant des étudiants a relevé quelques situations pénibles en l'occurrence la difficulté pour les étudiants à suivre les cours sur la plateforme dédiée à l'enseignement à distance. A l'en croire, l'utilisation de cette plateforme pose des problèmes de connexion, d'équipements et d'incompréhension des cours. Pour cette raison il suggère une reprise des cours en présentiel. Il a, pour finir, sollicité le concours du Recteur Maxime da

CRUZ pour plaider auprès des autorités du COUS-AC afin qu'il y ait plus de social dans les services dont bénéficient les étudiants.

A sa suite, Monsieur Gérard AGOSSA, représentant du personnel administratif a félicité le Recteur pour son sens d'écoute et son bon cœur. Il a énuméré au titre des acquis de l'année écoulée, le rétablissement de l'assurance maladie, l'amélioration du cadre de travail, les travaux de construction pour pallier le manque d'infrastructures, etc.

Le représentant de l'intersyndicale du personnel enseignant de l'UAC, le Docteur Cyr ETENE, Maître de Conférences a également félicité l'équipe rectoriale pour avoir élaboré un plan d'aménagement et le plan stratégique pour l'UAC. Peignant les réalités universitaires, il a fait savoir qu'une université doit être forte, indépendante, riche de son savoir, de ses enseignants et de ses étudiants. Une université doit être un laboratoire... Malheureusement, s'est-il plaint, les impératifs financiers ou le manque de volonté nous forcent à laisser de côté certaines convictions ». Précarité, privatisation de l'accès à la science, course au poste de Recteur sont autant de maux qui, à en croire le représentant de l'intersyndicale, gangrènent l'UAC. L'intersyndicale n'a pas manqué d'encourager les enseignants dans leur prise de position contre la nomination des chefs d'entité et l'achat de conscience.

Comme à l'accoutumée, la cérémonie solennelle de lancement de la rentrée académique 2020-2021 a été marquée par une conférence inaugurale. Le thème de cette année est : " La recherche portant sur la personne humaine". La conférence a été animée par Madame Flore GANGBO, Professeur Titulaire en Histologie, Embryologie et Cytogénétique, enseignante à la Faculté des Sciences de la Santé de l'Université d'Abomey-Calavi.



Vue partielle des participants

## Soutenance de thèse de doctorat à l'Université d'Abomey-Calavi : Akomoun Blandine KAKPO accède au grade de docteur en chimie organique et chimie des substances naturelles

Madame Akomoun Blandine KAKPO est désormais Docteure en chimie organique et chimie des substances naturelles. Elle a soutenu brillamment sa thèse le jeudi 29 octobre 2020 à l'ISBA devant un jury international présidé par le Professeur Salomé KPOVIESSI. Au terme de cette défense, l'impétrante s'en est sortie avec la mention très honorable.

Brice HOUMBIE ✍



La délibération du Jury de soutenance



Port de coiffe à l'impétrante

“Phytochimie et évaluation des activités antioxydante et antibactérienne de quelques plantes utilisées dans le traitement traditionnel de la fièvre typhoïde au Bénin”, c'est le sujet de recherche qu'a défendu Madame Akomoun Blandine KAKPO pendant plus de 03 heures d'horloge en vue de l'obtention du grade de Docteur de l'Université d'Abomey-Calavi.

Durant le temps à elle imparti, l'impétrante a exposé les résultats de ses travaux de recherches devant un jury international de cinq (05) membres. Il est composé de Monsieur Salomé KPOVIESSI, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin et président du jury, des rapporteurs Madame Kafui KPEGBA, Maître de Conférences, Université de Lomé, Togo et Monsieur Bruno LENTA NDJAKOU, Maître de Conférences, Université de Yaoundé I, Cameroun, de l'examinateur, Monsieur Joachim Djimon GBENOU, Professeur Titulaire, Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques d'Abomey, Bénin et de la Directrice de thèse Madame Eléonore YAYI LADEKAN, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin.

Après la présentation orale de la candidate, il s'en est suivi une longue séance de questions et réponses. Au terme de ce fatidique exercice, le Jury a délibéré.

« ...Le sujet est d'actualité et traite d'un problème de santé publique et répond à l'ODD 3. L'impétrante a présenté l'exposé de sa thèse avec cohérence et clarté dans la durée accordée. Elle a répondu avec précision aux nombreuses questions des membres

du jury. La discussion a montré que la candidate maîtrise son sujet qui est pluridisciplinaire et a su donner des perspectives pertinentes pour la suite de ses recherches », a laissé entendre le Professeur Salomé KPOVIESSI, Président du jury. C'est au regard de ces observations que le jury a accepté le travail de Madame Akomoun Blandine KAKPO et lui a décerné le grade de Docteur de l'Université d'Abomey-Calavi en Science avec la mention très honorable.

Il faut souligner que le nouveau Docteur a fait l'essentiel de ses travaux de recherche au Laboratoire de Pharmacognosie et des Huiles Essentielles de la Faculté des Sciences et Techniques.



# webtv

NOTRE MISSION. LA PROMOTION DE L'UAC

POUR NOUS SUIVRE SUR

## YOUTUBE

- 1 Recherchez **UACWEBTV**
- 2 Abonnez-vous à **NOTRE CHAÎNE**
- 3 Lancez une vidéo & appuyez sur la **CLOCHE DE NOTIFICATION**
- 4 Visionnez toutes **NOS EMISSIONS**

www.webtv.uac.bj  
webproduction@uac.bj

UACWEBTV



## Synthèse de la recherche

Le présent travail rapporte l'étude phytochimique et biologique de quelques plantes utilisées dans le traitement traditionnel de la fièvre typhoïde au Bénin. L'étude ethnopharmacologique réalisée dans les sept départements du sud Bénin a permis de recenser une série de plantes médicinales utilisées pour leurs propriétés anti-typhoïdes mais qui n'ont pas encore fait l'objet de validation scientifique. Parmi les cent neuf espèces inventoriées, treize ont fait l'objet d'étude expérimentale antibactérienne sur sept souches de Salmonella. Trois types d'extraits (H<sub>2</sub>O, EtOH et CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub>-MeOH (1:1)) ont été préparés pour chacune des treize plantes et de l'association de certaines d'entre elles.

Au total quarante-cinq extraits ont été testés à la concentration maximale de 500 µg/mL sur les sept souches de Salmonella. Les résultats de cette étude révèlent qu'il y a seulement six des extraits qui tuent les bactéries avec des CMI (concentration minimale inhibitrice) de 250 et 500 µg/mL. Il s'agit des extraits à l'éthanol et au mélange CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub>-MeOH (1:1) des racines de *Zanthoxylum zanthoxyloides* et des feuilles de *Momordica charantia*, des extraits au mélange CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub>-MeOH des feuilles d'*Azadirachta indica* et de l'association des feuilles de plantes. Parmi ces six extraits, les plus actifs sont : l'extrait à l'éthanol des de *Z. zanthoxyloides* (EtOH RZz) et l'extrait au mélange CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub>-MeOH d'*A. indica* (CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub>-MeOH FAi).

### Le dosage des six extraits a confirmé leurs richesses en composés polyphénoliques.

Le fractionnement bio-guidé de l'extrait au mélange CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub>-MeOH FAi a conduit à l'obtention de deux sous-fractions actives, la Fc3 (Sous-fraction obtenue par chromatographie sur colonne de la fraction au CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub> avec le gradient de solvant Hexane-Acétate d'éthyle (70:30)) et Fc6 (Sous-fraction obtenue par chromatographie sur colonne de la fraction au CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub> avec le gradient de solvant Hexane-Acétate d'éthyle (40:60)). La Fc3 est la plus active sur la *Salmonella typhi* R 30951401 car elle l'inhibe avec une CMI faible (CMI =125 µg/mL). L'étude chimique par la CL-SM des sous-fractions Fc3 et Fc6 a permis d'identifier la masse molaire moléculaire de 37 composés dont la structure de 5 composés déjà connus ont été déterminés à partir de la base de données scifinder.

Le fractionnement bio-guidé de l'extrait EtOH RZz a conduit à l'identification de deux sous-fractions actives, F5-1 (Sous-fraction obtenue par chromatographie sur colonne de la fraction F5 (Hex-CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub> (40:60 à 0:100)) avec l'hexane 100%) et F5-4 (Hex-CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub> (40:60 à 0:100)) avec le gradient de solvant Hex-AcOEt (85:15)). La sous-fraction F5-1 est la plus active avec des CMI de 62,5 µg/mL et 125 µg/mL sur les souches de *S. typhi* et des CMI de 62,5 µg/mL et 250 µg/mL sur les souches de *S. choleraesuis* et *S. typhimurium*. L'étude chimique de la sous-fraction F5-4 a permis d'identifier la présence de

13 composés dont deux connus, le lupéol et le (2E, 4E)-N-isobutyldodéca-2,4-dienamide.

L'étude chimique de l'extrait EtOH RZz et de sa fraction F5 a permis d'isoler neuf molécules dont trois ont été entièrement caractérisées. Il s'agit de la fagaramide, l'héspéridine et la diosmine.

L'évaluation de l'activité anti-Salmonella des trois composés caractérisés et d'un composé non caractérisé CKC, révèle que les deux flavonoïdes ne présentent aucune activité sur les sept souches de Salmonella de l'étude. La fagaramide et le CKC sont actifs sur les souches de *S. typhi* avec des CMI de 62,5 µg/mL et de 125 µg/mL.

L'évaluation de l'activité antioxydante par la méthode du DPPH, de l'ABTS, du NO et de la réduction du Fe<sup>3+</sup> a révélé que les extraits EtOH RZz et CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub>-MeOH FAi ont une forte activité antioxydante avec des CI<sub>50</sub> de 3,3 ± 0,4 à 1596 ± 3 µg/ml. Parmi les trois composés caractérisés seuls les deux flavonoïdes présentent une bonne activité anti-radicalaire sur l'ABTS.

L'évaluation de la cytotoxicité des deux extraits, sous-fractions et composés sur la lignée cellulaire VERO révèle qu'ils sont non cytotoxiques. L'étude de la toxicité orale aiguë des deux extraits n'a provoqué aucun comportement anormal ni décès chez les rats à la dose de 5000 mg/kg. Hormis l'extrait CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub>-MeOH FAi, l'extrait EtOH RZz a provoqué des glomérules, des canaux collecteurs nécrosés et des hépatocytes nécrosés.

L'étude de l'activité anti-typhoïde in vivo des extraits EtOH RZz et CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub>-MeOH FAi à la dose de 100, 200 et 400 mg/kg chacun, sur un modèle de rats (mâles et femelles) atteints de la fièvre typhoïde, a montré une diminution statistiquement significative (P < 0,05) de la charge bactérienne au cours des quatorze jours de traitement et la guérison est très remarquable à partir du neuvième jour du traitement. Les extraits jouent un rôle réparateur des effets biochimiques induits par l'accumulation des bactéries responsables de la fièvre typhoïde.

Cette étude justifie l'utilisation d'*Azadirachta indica* et de *Zanthoxylum zanthoxyloides* dans le traitement traditionnel de la fièvre typhoïde au Bénin.



Photo de famille avec les membres du Jury

# Editorial

Pr Maxime da CRUZ

## Fruitful academic year 2020-2021

After an academic year 2019-2020 marked by the COVID-19 pandemic and by a peaceful climate punctuated by permanent exchanges between teachers, the administrative staff and my team on the one hand, and students and my team on the other hand, academic activities have come to an end with the collaboration of all the actors of the academic community. This is an opportunity to thank, on behalf of the entire rectors' team, the social partners (the union of National Universities of Benin, the administrative, technical and service staff unions, the student associations) and the entire university community for their collaboration in maintaining a permanent dialogue.

My team and I commit ourselves to include our approach in the permanent consultation of the social partners and the different individuals in charge of

the entities, schools and institutes of the University of Abomey-Calavi for any question related to the life of our common institution. This is a commitment we have made and will continue to keep. My team and I are confident of the support of the community for a peaceful academic year 2020-2021 for the happiness of the students and all the actors of the university community.

Let us therefore work to maintain a climate of peace at all times. This is the guarantee of success and progress. This will have the merit of sparing us from very unfortunate events such as the one that led, last year, to the death, and the immense loss of one of our students, Mr. Théophile DJAHO. May his soul rest in peace in eternal Mercy!

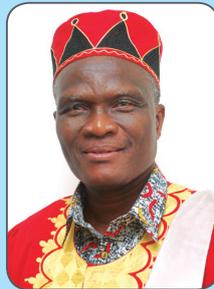
On a daily basis, my team and I work to improve the working environment and working conditions for teachers, students and administrative, technical and service staff. The common objective is to make our institution a sub-regional and international reference.

In terms of the outlook for 2021, we envision:

- The realization of administrative and financial procedure manuals;
- For the academic year 2020-2021, due to the context related to the COVID-19 pandemic, we will experience the printing of online pre-registration forms from a link extracted from Okapi;
- The development of applications related to online payments at the level of our partner ECOBANK. Tests are currently underway to improve this application, which will be extended on a large scale to facilitate payments to students, which would avoid the queues observed in front of bank branch counters, especially during the COVID-19 pandemic;
- So as to get more visibility of the UAC, all Teacher-Researchers without exception should post all their scientific productions on the BEC platform of the UAC. In addition, the Vice-Chancellorship in charge of University Research should have its own website;
- The opening towards a triangular partnership (tripartite partnerships between Universities of the South and a University of the North);
- The generalization of the delivery of diplomas in English in all schools and entities with the support of STIPLE;
- The development of a policy document on professional integration.

I would like, during this new academic year, to invite the university community of the University of Abomey-Calavi to continue to respect the barrier gestures as required by the government of our country. Our health and the smooth running of academic activities are at stake.

*Long live the University of Abomey-Calavi!*



### Directrice de Publication

M<sup>me</sup> Prisca GOGAN

### Rédacteur en chef

Dr Serge Armel ATTENOUKON (MC)

### Personnes ressources

Dr Moufoutaou ADJERAN (MC)

Pr Pascal OKRI TOSSOU

Pr Laure C. ZANOU CAPO-CHICHI

Dr Marcellin HOUNZANGBE

Dr Zakiath BONOU-GBO

Dr Etotépé SOGBOHOSSOU (MC)

Dr Cynthia M. ATINDEHOU

### Photo

Brice F. HOUMBIE

### Infographie

Denis S. HOUNGNIMON

Romuald SOSSOU

[uacinfo.uac@uac.bj](mailto:uacinfo.uac@uac.bj)

Dépôt légal n°6090, 2<sup>ème</sup> trimestre 2012  
Bibliothèque Nationale / ISSN 1840-6998

## Equipe Rectorale

### RECTEUR

Pr Maxime da CRUZ

### 1<sup>er</sup> VICE-RECTEUR

Pr Djimon Marcel ZANNOU

### 2<sup>e</sup> VICE-RECTEUR

Pr Félicien AVLESSI

### 3<sup>e</sup> VICE-RECTEUR P.I

Pr Félicien AVLESSI

### SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

M<sup>me</sup> Prisca GOGAN

### AGENT COMPTABLE

M. Oscar C. KEKEREGUE

## UAC INFO

[uacinfo.uac@uac.bj](mailto:uacinfo.uac@uac.bj)

Impression : COPEF

Retrouvez votre bulletin  
UAC-INFO sur le site web  
de l'UAC : [www.uac.bj](http://www.uac.bj)



### Liste des différents Recteurs de l'UAC

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Période
UNIVERSITE DU DAHOMEY		
1 <sup>er</sup>	Edouard ADJANOHOUN	1970-1975
UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN		
1 <sup>er</sup>	Edouard ADJANOHOUN	1970-1975
2 <sup>e</sup>	Vincent DAN	1975-1977
3 <sup>e</sup>	Nathanaël MENSAH	1977-1981
4 <sup>e</sup>	Jean PLIYA	1981-1983
5 <sup>e</sup>	Karim L. DRAMANE	1983-1985
6 <sup>e</sup>	Souleymane K. BASSABI	1985-1990
7 <sup>e</sup>	Jean-Pierre EZIN	1990-1992
8 <sup>e</sup>	Lucien Gb. A. CHEDE	1992-1994
9 <sup>e</sup>	Jean Gratién ZANOUVI	1994-1996
10 <sup>e</sup>	Kémoko Osseni BAGNAN	1996-2001
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI		
11 <sup>e</sup>	Issifou TAKPARA	2001-2003
12 <sup>e</sup>	Salifou ALIDOU	2003-2006
13 <sup>e</sup>	Norbert Cossi AWANOU	2006-2011 (Elu)
14 <sup>e</sup>	Brice A. SINSIN	2011-2014 (Elu)
		2014-2017 (Elu)
15 <sup>e</sup>	Maxime da CRUZ	2017-2020 (Elu)